

TD 04 - Acquisition du langage chez l'enfant

L'acquisition du langage chez l'être humain est un mécanisme inné. Et l'acquisition du système phonologique est la première étape de l'apprentissage du langage. A la naissance, l'enfant est biologiquement disposé à apprendre à produire tous les sons du langage humain, mais il perdra cette faculté au contact de son environnement immédiat, en ne sélectionnant que les sons pertinents dans sa langue maternelle.

D'un point de vue articulaire, la production de certains sons se réalise tardivement. Et tous les enfants présentent, à un moment de leur développement, des difficultés articulaires ou phonologiques. Cela est tout à fait naturel. Mais si ces difficultés persistent et deviennent des troubles, il faut prendre l'enfant en charge.

1- Acquisition du langage chez l'enfant

Selon Ducrot (1972 : p. 202), quel que soit le milieu linguistique où il se trouve, l'enfant apprend spontanément à parler et le développement de l'activité langagière passe par deux périodes. La première, **prélinguistique**, recouvre les dix premiers mois de la vie environ et la seconde période, **linguistique**, commence vers la fin de la première année.

On peut répartir la période **prélinguistique**, en trois étapes selon Bursztejn¹ :

- a- De 0 à 2 mois** : L'enfant montre un intérêt privilégié pour la voix humaine et est capable de différencier des phonèmes. Les premières productions vocales sont des cris en fonction de son état : faim, douleur...
- b- De 2 à 6 mois** : A partir du 2^{ème} mois on assiste à des vocalisations, babillage, lallation... une source de plaisir pour l'enfant, qui s'enrichit progressivement et entre dans un jeu interactif avec son environnement, surtout après le 5^{ème} -6^{ème} mois.
- c- Entre 6^{ème} et 8^{ème} mois**, l'enfant produit des syllabes bien articulées. A partir de 8-10 mois, les productions se modifient en fonction du langage du milieu environnant.

La deuxième période est **linguistique**, et commence à partir de la fin de la première année de la vie de l'enfant et s'étend jusqu'à l'âge de 6 ans.

- d- Au cours de la 2^{ème} année** : Les premiers mots, souvent monosyllabiques ou dissyllabiques, sont produits à partir de 12 à 16 mois, dans l'objectif de désigner ou de demander quelque chose. Un vocabulaire en croissance plus au moins lent d'un enfant à un autre, et qui peut atteindre une trentaine de mots vers le 16^{ème} mois. Vers la fin de la 2^{ème} année, son vocabulaire s'enrichit et peut atteindre jusqu'à 300 mots. Ainsi de l'association de deux mots naissent

¹ Bursztejn C., « Développement normal du langage et ses troubles ». En ligne : [http://www.medecine.ups-tlse.fr/dcem3/module03/11.%20LANGAGE%2032%20\(f\)%20langage.pdf](http://www.medecine.ups-tlse.fr/dcem3/module03/11.%20LANGAGE%2032%20(f)%20langage.pdf)

les premières phrases de l'enfant, une période qui s'étend jusqu'au 26^{ème} mois.

e- Au cours de la 3^{ème} année : le vocabulaire explose et environne les 1000 mots à 3 ans.

L'articulation des phonèmes s'améliore et se perfectionne. Durant cette période l'enfant acquiert la syntaxe, il commence par des mots phrases, puis apparaît progressivement le sujet, verbe, complément, pronoms... ainsi le « je » apparaît vers 3 ans, un « je » par lequel l'enfant marque une étape de la reconnaissance de sa propre identité.

f- Au-delà de 3 ans : le langage continue d'évoluer et de progresser, on assiste à une articulation de plus en plus correcte, enrichissement du vocabulaire, perfectionnement de la syntaxe...

Vers 6 ans, l'enfant est en général prêt pour l'apprentissage du langage écrit : la lecture est normalement acquise en une année scolaire, elle continuera de progresser par la suite.

Durant la période de l'apprentissage, on peut distinguer entre la perception, une période qui s'achève à l'âge de 2 ans, durant laquelle l'enfant observe et enregistre les caractéristiques phonématiques et prosodiques de sa langue maternelle ; et la production, qui commence à partir de 6 mois. (cf. Tableau récapitulatif des principales étapes du développement de la parole entre zéro et deux ans d'après De Boysson-Bardies B.)

2- Ordre d'acquisition des voyelles et des consonnes

Nous résumons dans ce qui suit l'ordre d'acquisition des phonèmes proposé par Bach (2012 : p : 10), en se basant sur les travaux de Jakobson qui dresse une hiérarchie universelle d'acquisition des phonèmes et décrit une chronologie d'apparition des sons chez l'enfant.

Ainsi, le premier son produit par l'enfant est la voyelle [a], étant le son naturel de l'appareil phonateur humain, et comme première consonne, nous avons une occlusive labiale [p] et [b] en général.

Commençons par les voyelles, le système vocalique acquiert l'opposition entre une voyelle ouverte comme dans /papa/ et une voyelle fermée comme dans /pipi/, puis entre une voyelle antérieure comme [i] et une voyelle postérieure comme [u]. Et les voyelles orales sont acquises avant les voyelles nasales, celles-ci viennent plus tard parfois vers 3 ans.

Quant au système consonantique, c'est les **occlusives** qui apparaissent avant les **constrictives**. Au début de l'apprentissage l'enfant transforme les constrictives qu'il n'a pas encore acquises en occlusives. Par exemple la consonne constrictive [ʃ] sera substituée par l'occlusive [p] et la constrictive [s] sera substituée par l'occlusive [t]...

Les consonnes antérieures, autrement dit les labiales et les dentales, sont acquises avant les consonnes postérieures, ou dorsales, correspondantes. Par exemple les consonnes dentales [t] et [d], sont acquises avant les consonnes dorsales [k] et [g], les consonnes labiodentales [f] et [v] sont acquises avant les dorsales [ʃ] et [ʒ]...

Les consonnes non-voisées sont acquises avant les consonnes voisées. Il en est de même pour les liquides [l] et [r], l'enfant acquiert et utilise au début [l] au lieu de [r] pendant une certaine période.

Ci dessous un récapitulatif de l'ordre de succession des acquisitions consonantiques :

- Les occlusives avant les fricatives.
- Les consonnes antérieures (produites à l'avant de la bouche : les labiales et les dentales), avant les consonnes postérieures (produites à l'arrière de la bouche : les dorsales).
- Les consonnes non-voisées avant les voisées.
- La deuxième liquide [r] apparaît tardivement, après [l].

Donc l'enfant peut substituer (voir les exemples ci-dessous) pendant une certaine période les constrictives par les occlusives correspondantes, les antérieures par les postérieures (dorsales par les dentales ou labiales) correspondantes et les sonores par les sourdes correspondantes.

La période d'acquisition des consonnes s'étend de 1 à 4 ans voire plus, et se stabilise complètement vers l'âge de 7/8 ans avec l'apprentissage de la lecture/écriture.

3- Les processus de simplification phonologiques chez l'enfant

Les enfants recourent à des processus phonologiques leur permettant de simplifier des mots trop complexes à produire. Lorsqu'une consonne ciblée n'est pas encore acquise, elle peut être effacée, ou bien réalisée par une autre consonne. Ces processus disparaîtront progressivement au cours de l'acquisition phonologique. On peut en distinguer 2 types :

3-1- La suppression

La suppression concerne certains éléments des mots ciblés. Elle peut porter sur une syllabe complète, un phonème ou des consonnes en finale de mots, ce qui réduit le nombre de sons à prononcer.

- Exemples :
- a-/dinatœR/ pour dire « ordinateur » /ɔ**R**dinatœR/
 - b-/ʒadẽ/ pour dire « jardin » /ʒa**R**dẽ/.
 - c-/tabo/ pour dire « tableau » /tablo/
 - d-/kab/ pour dire « cable » /kabl/

Comme on peut assister au phénomène inverse, l'enfant ne supprime pas mais rajoute des éléments aux mots :

- Exemples :
- a-/telete/ pour dire « télé » /tele/.
 - b-/banana/ pour dire « banane » /banan/.

3-2- La substitution

Ce processus de simplification ne réduit pas le nombre de phonèmes dans les mots à prononcer mais modifie la nature des unités phonologiques. Les modifications concernent les lieux et les modes d'articulation. La substitution s'opère par :

3-2-1- Antériorisation

On peut donc assister à une antériorisation, autrement dit, la substitution d'une consonne postérieure par une consonne antérieure (labiale, dentale ou dorsale) :

Exemples : a-/tafe/ pour dire « café » /kafe/
b-/zame/ pour dire « jamais » /zame/.
c-/fips/ pour dire « chips » /fips/.

Comme on peut assister dans certains cas, au phénomène inverse, une postériorisation, autrement dit, la substitution d'une consonne antérieure par une consonne postérieure :

Exemple : -/kRiz/ pour dire « prise » /pRiz/

3-2-2- Occlusion

La substitution par occlusion c'est le fait de remplacer dans un mot une consonne fricative par une consonne occlusive comme le montre les exemples suivants :

Exemple : a-/puRʃet/ pour dire « fourchette » /fuRʃet/
b-/katet/ pour dire « cassette » /kaset/
c-/somɛj/ pour dire « soleil » /solɛj/

3-2-3- Assourdissement d'une consonne

L'assourdissement d'une consonne c'est le fait que l'enfant prononce une consonne sourde à la place d'une consonne sonore, autrement dit dévoisé une consonne voisée :

Exemple : a-/pal/ pour dire « balle » /bal/.
b-/fRe/ pour dire « vrai » /vRe/.
d-/manɛʃ/ pour dire « manège » /manɛʒ/.

On peut retrouver d'autres phénomènes de simplification, on cite à titre d'exemple :

- l'assimilation, les phonèmes substitués deviennent plus semblables à leurs voisins : /lalabo/ ou /vavabo/ pour dire « lavabo » /lavabo/
- l'inversion, on inverse l'ordre des phonèmes dans les mots : /pati/ pour dire « tapis » /tapi/.